

9. Supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

Sortir du raisonnement « toutes choses égales par ailleurs » !!

Prendre en compte les écarts liés:

- au temps partiel ;
- À la non mixité des emplois ;
- à la dévalorisation des emplois à prédominance féminine ;
- aux primes ;
- aux déroulements de carrière ;
- Et à la « discrimination pure » = toute choses égales par ailleurs.

